



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25486
29 mars 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 29 MARS 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire part de nouvelles violations de l'espace aérien iraquien par l'aviation américaine aux fins de surveillance et de provocation, et ce, entre le 17 et le 25 mars 1993 :

- 17 mars 1993 a) Région nord : 24 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 4 000 à 7 500 mètres. Zones survolées : Zakho, Dohouk, Mossoul, Tal Afar, Al Amadia, Arbil, Doukan.
- b) Région sud : 39 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 7 000 à 10 000 mètres. Zones survolées : Bassorah, Al Qorna, Qalaat Salah, Imara, Al Lassaf, Nassiriya, Samawa, Ash-Bija, Salman, Bassiya, Jaliba et Artacui.
- Le 17 mars 1993 à 12 h 30, un appareil américain de type TR-1A volant à 600 km/h et à une altitude de 20 000 mètres a violé l'espace aérien iraquien dans la région sud, qu'il a quittée à 14 h 40.
- 18 mars 1993 a) Région nord : 12 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 7 500 à 10 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Dohouk, Zakho, Tal Afar, Amadia.
- b) Région sud : 61 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 6 000 à 9 000 mètres. Zones survolées : Nassiriya, Samawa, Salman, Bassorah, Qalaat Salah, Ash-Bija, Jaliba et Bassiya.
- 19 mars 1993 a) Région nord : Aucune activité aérienne hostile n'a été signalée dans cette région ce jour-là.
- b) Région sud : 42 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et une altitude de 7 500 à 9 000 mètres. Zones survolées : Nassiriya, Salman, Samawa, Qalaat Salah, Al Qorna, Ash-Bija et Bassiya.

- 20 mars 1993 a) Région nord : 28 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 6 000 à 8 000 mètres. Zones survolées : Zakho, Dohouk, Aïn Zala, Mossoul, Amadiya, Arbil et Tal Afar.
- b) Région sud : 22 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 8 000 à 12 000 mètres. Zones survolées : Jaliba, Nassiriya, Samawa, Artouï et Salman.
- 21 mars 1993 a) Région nord : 24 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 6 000 à 8 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Zakho, Tal Afar, Doukan et Amadiya.
- b) Région sud : 30 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 7 000 à 10 000 mètres. Zones survolées : Nassiriya, Samawa, Salman, Ash-Bija, Jaliba, Bassorah et Qalaat Salah.
- 22 mars 1993 a) Région nord : 16 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 6 000 à 9 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Zakho, Tal Afar et Amadiya.
- b) Région sud : 49 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 6 500 à 9 000 mètres. Zones survolées : Nassiriya, Samawa, Salman, Qalaat Salah, Al-Khodar, Al Qorna et Bassiya.
- 23 mars 1993 a) Région nord : 34 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 7 000 à 10 000 mètres. Zones survolées : Zakho, Dohouk, Amadiya, Mossoul, Arbil, Tal Afar et Doukan.
- b) Région sud : 82 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 7 000 à 9 000 mètres. Zones survolées : Bassiya, Nassiriya, Jaliba, Artawi, Samawa, Al-Khodar, Salman, Shatra, Al Qorna, Qalaat Salah, sud de Imara.
- 24 mars 1993 a) Région nord : Aucune activité aérienne hostile n'a été signalée dans cette région ce jour-là.
- b) Région sud : 68 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 7 000 à 11 000 mètres. Zones survolées : Nassiriya, Salman, Samawa, Jaliba, Qalaat Salah, Ash-Bija et Bassiya.
- 25 mars 1993 a) Région nord : 20 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 5 000 à 7 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Zakho, Tal Afar, barrage de Doukan et Amadiya.

b) Région sud : 62 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 5 000 à 12 000 mètres. Zones survolées : Bassorah, Nassiriya, Samawa, Salman, Qalaat Salah et Bassiya.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON
